LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition septembre 2019

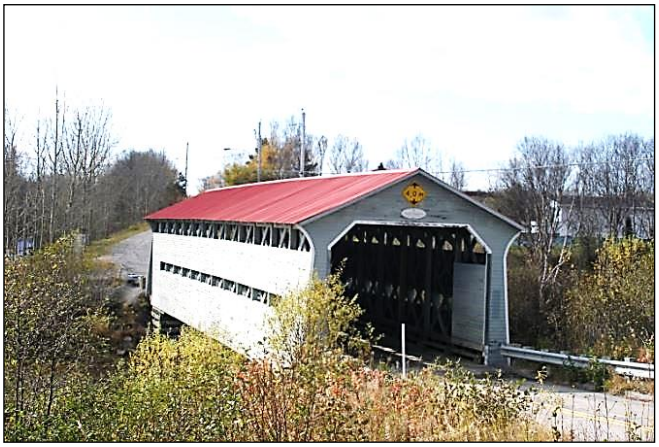

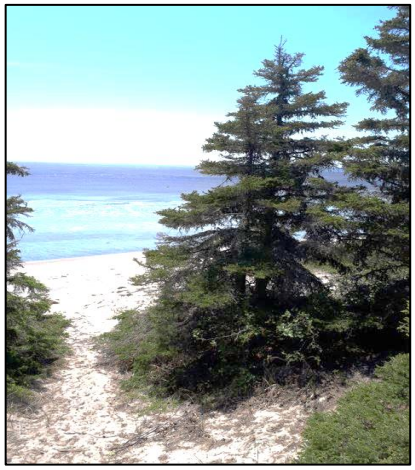

Crédit photo : Mélissa Dufour

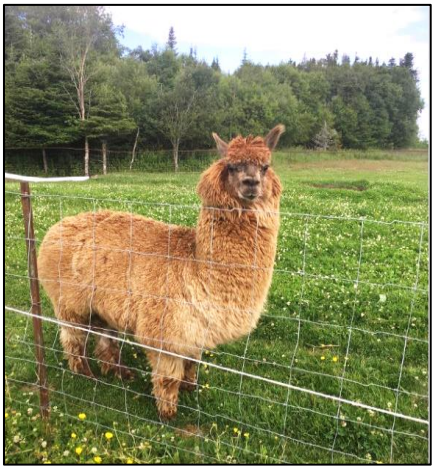

Crédit photo : Louise Blanchard

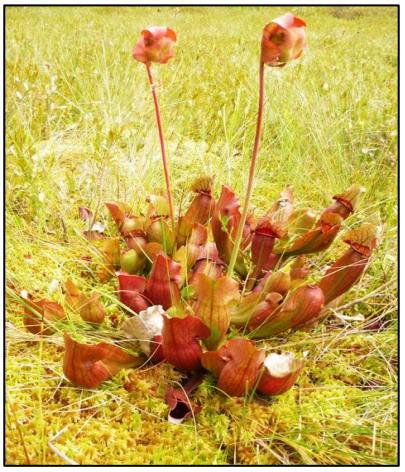

Crédit photo : Marlène Larouche

Crédit photo : Gilbert Dupont

Crédit photo : Geneviève St-Laurent

Crédit photo : Lison Eloquin

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE 3
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL 4
PHOTOS RECHERCHÉES 6
CONNAISSEZ-VOUS… 6
SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL 7
SERVICE DES LOISIRS 8
POLITIQUE FAMILIALE & MADA 14
SERVICE D'URBANISME 17
TRAVAUX PUBLICS 19
PROGRAMME RÉNO-RÉGION 22
CAPSULES DE PRÉVENTION INCENDIE 23
LA CHASSE ARRIVE À GRAND PAS ! 25
SERVICE DE DISPOSITION DE CARCASSES D'ORIGNAUX 25
ATTENTION AUX LIGNES ÉLECTRIQUES 26
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX 27
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T 28
ANNONCES ET PUBLICITÉS 28
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2019 34
TABLE DES MARÉES 35
COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR 36
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL 36
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR 36

Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, <u>en couleur</u>, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca

CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Bonjour à vous toutes et tous !

Crédit photo : Journal le Manic

Même si l'été cèdera officiellement sa place à l'automne que le 21 septembre, la fin du mois d'août marque définitivement le temps de la rentrée scolaire et la reprise des activités sportives, artistiques, culturelles, sociales et même télévisuelles.

Si au cours des mois de juin et juillet votre conseil a été relativement occupé, le mois d'août, quant à lui moins chargé, a tout de même permis d'assurer l'avancement de quelques dossiers.

Donc, contrairement à mon habitude mon mot sera assez bref.

Dépenses autorisées : À ce chapitre lors de la session ordinaire du 12 août, votre conseil a résolu d'entériner des dépenses de près de 5 000 $ pour des travaux d'aménagement du Portail d'entrée de la municipalité. Qui, soit dit en passant, commence réellement à correspondre à l'image de marque qu'on voulait lui donner.

Par ailleurs, il fut également résolu d'accepter la soumission de Magnor au coût de 5 148 $ pour établir un diagnostic afin de régler le problème de rendement du système de filtration de la station de pompage de Pointe-aux-Outardes.

Enfin, comme à chaque année, le conseil a résolu de confirmer sa participation financière pour 2019, selon l'entente relative au transport adapté pour les gens de notre communauté avec la ville de Baie-Comeau. Par ailleurs, pour l'année 2018, la participation monétaire à ce service était de 9 003 $.

<u>Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)</u> : Dans le but d'assurer et d'améliorer l'entretien de notre sentier de ski de fond à compter de l'hiver 2019-2020, il a été résolu d'autoriser Mme Joëlle Bernier, superviseure des loisirs et de la culture, à présenter une demande d'aide financière au montant de 30 299,40 $ dans le cadre du PSPS.

Cette aide servira à l'acquisition de divers équipements et à la signalisation requise. Cette initiative a pour but de fournir des conditions idéales afin d'encourager la pratique des sports d'hiver tels que le ski de fond, la raquette et le fatbike.

Note : En terminant, si vous voulez en savoir plus sur les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web (www.pointe-aux-outardes.ca) où il vous sera possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal.

Au plaisir de vous saluer très prochainement, profitez au maximum de l'été pour tout ce qu'il a de meilleur à vous apporter !

Serge Deschênes
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-Aux-Outardes.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :

Lundi, le 9 septembre 2019 à 19h30

TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LE TROISIÈME VERSEMENT DE VOS TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE EN COURS, EST LE 20 SEPTEMBRE PROCHAIN.

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.

Noter que la municipalité

NE DISPOSE PAS

de terminal pour le paiement Interac.

MOTS CACHÉS : LA RENTRÉE

R	E	C	R	E	A	T	I	O	N
C	A	H	I	E	R	S	E	E	C
N	O	Y	A	R	C	C	T	R	A
E	L	E	V	E	O	O	C	E	R
T	D	N	T	L	N	R	O	C	T
C	E	O	E	R	U	A	U	I	A
L	V	C	B	O	O	L	R	T	B
A	O	E	J	E	A	U	S	E	L
S	I	L	B	A	N	C	S	R	E
S	R	E	D	U	T	E	U	S	X
E	E	C	I	C	R	E	X	E	E

NOTE
BANC
JOUR
ÉCOLE
ÉLÈVE
ÉTUDE
COURS
CLASSE
RÉCRÉATION
CRAYON
DEVOIR
LEÇON
RÉCITER
CAHIERS
TROUSSE
EXERCICE
CARTABLE

Réponse 8 lettres :

Ils sont noirs ou verts

_ _ _ _ _ _ _ _

PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ; vos photographies.

Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

Merci à Mme Mélissa Dufour, Louise Blanchard de la ferme Dalpalou, Mme Marlène Larouche, M. Gilbert Dupont, Mme Geneviève St-Laurent et à Mme Lison Éloquin pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Qui sait, elles se retrouveront peut-être sur la page couverture d'une prochaine édition !

CONNAISSEZ-VOUS…

Cette section est pour vous, citoyens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir faire, vos habiletés diverses, etc.

- Vous ou quelqu'un de votre entourage a participé ou participera prochainement à un événement.
- Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire…), votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante :
municipalite@pointe-aux-outardes.ca

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL

La municipalité de Pointe-aux-Outardes utilise un système d'automatisation des communications afin de vous informer de certaines activités, urgences, bris majeurs, etc. Dans le but de mieux vous servir, par le biais de notre messagerie, veuillez communiquer au 418-567-2203 afin de procéder à la mise à jour de votre dossier, s'il y a lieu.

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos informations par courriel à l'adresse suivante : **municipalite@pointe-aux-outardes.ca.**

- **VOUS AVEZ CHANGÉ DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ?**
- **VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ DANS LA MUNICIPALITÉ ?**
- **DORENAVANT, VOUS UTILISEZ UNIQUEMENT VOTRE CELLULAIRE ?**
- **VOUS AVEZ UN COURRIEL À NOUS FOURNIR ?**
- **VOUS AVEZ OMIS DE TRANSMETTRE VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À LA MUNICIPALITÉ ?**

De plus, soyez assurés que vos informations personnelles serviront uniquement à des fins municipales.

Trouver les 7 erreurs dans l'image 2 : *Réponse à la page 20*

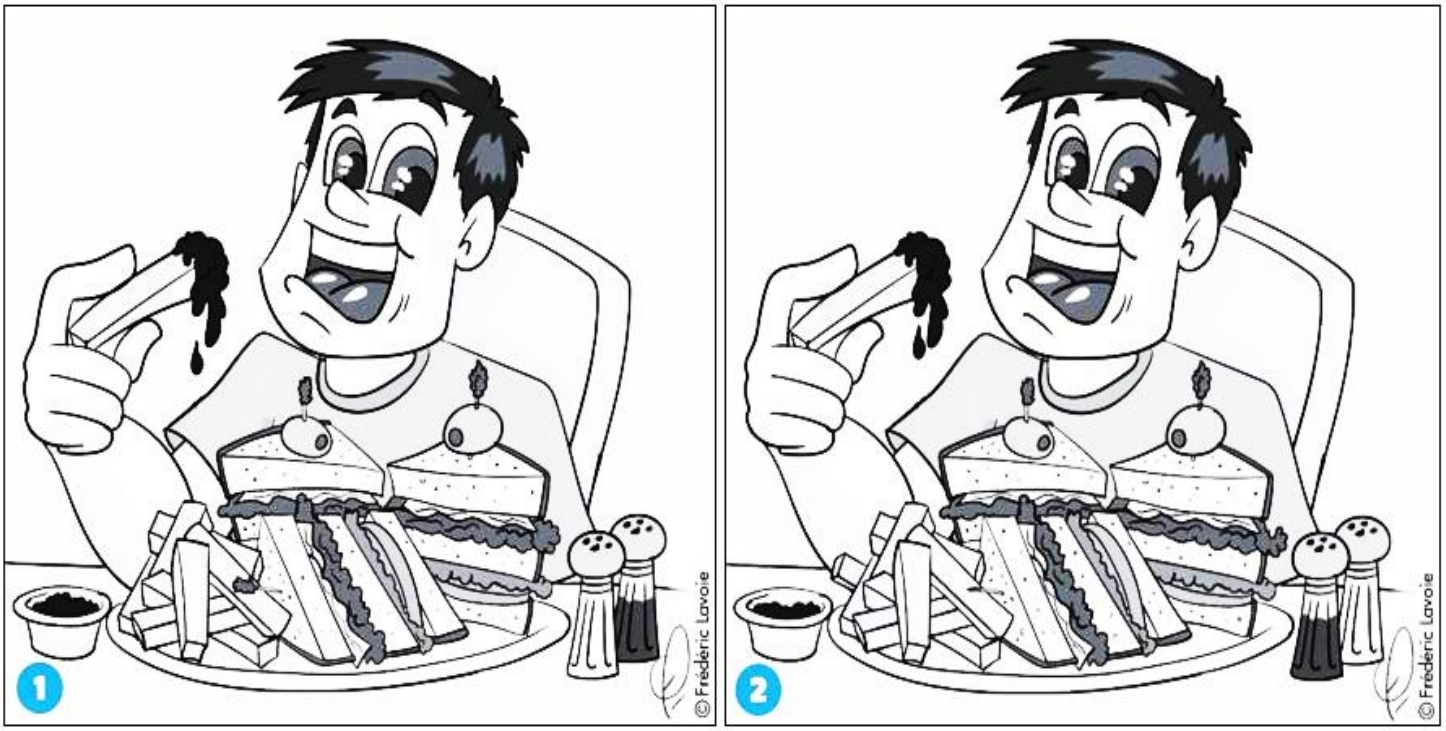

SERVICE DES LOISIRS

Septembre, l'automne est à nos portes, le paysage est sur le point de changer de couleur. Profitez-en pour sortir prendre de longues marches.

Espace Famille est de retour! Ça se passe quand? Le dernier mercredi de chaque mois. Je vous attends mercredi le, 25 septembre entre 9h00 et 11h30, venez profiter d'activités de psychomotricité avec vos petits. C'est gratuit, pour les enfants de 0 à 5 ans avec leurs familles.

Bibliothèque municipale : Plusieurs changements concernant notre bibliothèque depuis les derniers mois. Tout d'abord, nous tenons à féliciter et remercier chaleureusement notre nouvelle responsable soit Mme Lisette Bouchard. Mme Bouchard succède à Mme Guylaine Chouinard qui, depuis de nombreuses années, a assumé cette responsabilité. Nous tenons, d'ailleurs, à la remercier sincèrement pour son temps et son implication dans l'univers du monde des livres.

Aussi, en raison de l'arrivée de la nouvelle classe de maternelle 4 ans, à l'École les Dunes, nous avons pris la décision de fusionner les deux bibliothèques dans le même local. Un travail depuis plusieurs semaines entre la direction, le service des loisirs, le Réseau Biblio Côte-Nord et d'autres partenaires afin de réaménager le local à l'étage. Les travaux sont présentement en cours. Nous vous tiendrons informés des développements, mais vous comprendrez qu'avec cette situation, nous devons retarder l'ouverture de notre service.

FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à leur premier déjeuner de la saison 2019-2020 au Centre des loisirs de 8h30 à 11h30, dimanche, le 15 septembre. Le coût est de 6 $ pour les 12 ans et +, 3 $ pour les 6 à 12 ans et c'est gratuit pour les moins de 5 ans.

Salon des loisirs : Merci à tous pour votre participation! Vous avez manqué la soirée du 29 août dernier ? Vous avez des questions au sujet d'activités ? Vous voulez vous impliquer ? Communiquez au 418-567-2177 poste 1, il me fera plaisir de discuter avec vous !

Politique de loisirs et culture : Dans le but de mettre sur pied une politique du même nom et d'avoir une vision claire d'où diriger nos efforts et nos investissements, j'ai eu comme mandat, depuis mon arrivée au sein de la Municipalité, de prendre le pouls de la population afin de connaître ses champs d'intérêt en ce qui a trait aux loisirs et à la culture. Si nous investissons temps et argent sur un projet qui ne rejoint personne, nous ne serons pas gagnants.

Alors, nous avons besoin de **vous**. Besoin de vous entendre sur le sujet. Les loisirs et la culture ne sont pas seulement la pratique d'un sport ou de chanter dans son salon. Le **loisir** se définit comme une activité individuelle ou collective de nature variée (culturelle, sportive, touristique, de plein air, etc.) à laquelle une personne se consacre volontairement pendant son temps libre.

Un comité de travail composé de divers organismes a été formé et celui-ci désire vous entendre concernant les infrastructures actuelles et futures (loisir, culturel et patrimonial, sportif, plein air, agriculture, etc.).

Qu'est-ce qui doit être **modifié**, **bonifié** ou **ajouté?** Pour ce faire, nous vous demandons de remplir le sondage suivant de dix (10) questions. Il est aussi diponible en version web : à la municipalité, via Facebook et sur le site de la municipalité. **Déposez vos réponses (version papier) au bureau municipal, dans les dépanneurs locaux ou au Centre des loisirs.**

VOUS AVEZ JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE, 17H00,
POUR RÉPONDRE À NOS QUESTIONS.

NOUS AURONS DES PRIX À FAIRE TIRER PARMI CEUX QUI AURONT REMPLI LE SONDAGE.

MERCI DE PARTICIPER EN GRAND NOMBRE!

NOUS VOUS DEMANDONS CE QUE VOUS VOULEZ!

CREATION D'UNE POLITIQUE DE LOISIRS ET CULTURE

SONDAGE

Ce sondage a pour but de questionner tous les citoyens de la municipalité de Pointe-aux-Outardes concernant leurs besoins et désirs afin de diriger le comité de création de la Politique de loisirs et culture en la matière. Cette politique servira le conseil municipal et le service des loisirs dans leurs décisions. **Nous voulons répondre à vos besoins!**

Question 1 : Parmi les activités existantes, lesquelles pratiquez-vous?

- ☐ Hockey
- ☐ Patinage libre
- ☐ Raquette
- ☐ Glissade
- ☐ Marche
- ☐ Course à pied
- ☐ Motoneige / VTT
- ☐ Improvisation
- ☐ Danse en ligne
- ☐ Ski de fond
- ☐ Fat bike
- ☐ Zumba/Pound
- ☐ Pêche sur glace
- ☐ Cercle des fermières
- ☐ Bricolage
- ☐ Jeux de société
- ☐ Bibliothèque municipale
- ☐ Badminton
- ☐ Baseball
- ☐ Soccer
- ☐ Volleyball
- ☐ Cuisine
- ☐ Tricot
- ☐ Yoga
- ☐ Vélo

- ☐ Ateliers *Espace Famille* (psychomoteurs pour les 0-7 ans)
- ☐ Jeux de tables (ping-pong, soccer et hockey)
- ☐ Troupe intergénérationnelle – Art'Scène
- ☐ Activités intergénérationnelles (FADOQ et Politique familiale / MADA)
- ☐ Brunchs (FADOQ et Fabrique)

Pour les prochaines années, qu'aimeriez-vous ajouter comme activités à celles mentionnées ci-haut?

_____

_____

_____

_____

_____

Question 2 : Les équipements disponibles sont-ils adéquats et suffisants? (hockey, ski de fond, raquette, soccer, baseball, glissade, volleyball, atelier psychomoteur, mobilier, diversité de jeux/livres, éclairage, etc.)

○ Oui ○ Non

Si non, pouvez-vous préciser votre réponse ? Avez-vous des commentaires ou des suggestions?

_____

_____

_____

_____

Question 3 : Les horaires vous conviennent-ils? Si oui, cochez les cases appropriées.

- ☐ Soccer : deux fois par semaine (mardi et jeudi)
- ☐ Baseball jeunes : 1 fois par semaine (mardi)
- ☐ Baseball adultes : 2 fois par semaine (mardi et jeudi)
- ☐ Hockey, patinage libre, glissade : lundi au vendredi entre 18h00 et 22h00 et les samedis et dimanches entre 13h00 et 22h00 (sauf heure du souper)
- ☐ Zumba/Pound : deux fois par mois
- ☐ Tricot : lundi soir
- ☐ Bibliothèque : lundi 18h30 à 20h00

Avez-vous des commentaires ou des suggestions?

_____

_____

_____

_____

Question 4 : Les lieux d'activités sont-ils adéquats? Si oui, cochez les cases appropriées.

- ☐ Terrain de baseball
- ☐ Terrain de soccer
- ☐ Patinoire
- ☐ Glissade
- ☐ Cuisine
- ☐ Bibliothèque
- ☐ Local des fermières
- ☐ Local Troupe Art'Scène

- ☐ Grande salle aux loisirs (Zumba/Pound, ateliers psychomoteurs, brunchs, jeux de société, jeux de tables, bricolages, activités intergénérationnelles)
- ☐ Yoga, tricot, danse en ligne (sous-sol municipal)
- ☐ Piste de ski de fond, raquette et Fat bike
- ☐ Gymnase de l'école (badminton, volleyball, basketball, soccer)

Avez-vous des commentaires ou des suggestions?

_____

_____

_____

_____

Question 5 : Quel(s) changement(s) voudriez-vous apporter? Avez-vous des commentaires particuliers ou des demandes à formuler?

_____

_____

_____

_____

Question 6 : Au Centre des loisirs, selon vous, que devons-nous améliorer ou modifier?

- ☐ 4 chambres de joueurs
- ☐ Grande salle de réception/activités
- ☐ Patinoire extérieure 200 pieds x 88 pieds
- ☐ 1 terrain de volley-ball extérieur
- ☐ 1 terrain de soccer
- ☐ Cuisine communautaire
- ☐ 1 terrain de baseball
- ☐ Salle de conférence

Quelles sont vos demandes d'améliorations ou de modifications?

_____

_____

_____

_____

Question 7 : Concernant les parcs municipaux, selon vous, que devons-nous améliorer ou modifier?

- ☐ Parc municipal des Bosquets (entre le Centre des loisirs et l'école)
- ☐ Parc *Vents et marées* (de l'ancienne école)
- ☐ Site du Vieux-Quai
- ☐ Halte de la Baie-St-Ludger

Quelles sont vos demandes d'améliorations ou de modifications?

_____

_____

_____

_____

Question 8 : Concernant les sentiers municipaux, selon vous, que devons-nous améliorer ou modifier?

- ☐ Sentier de ski de fond de 5.2 km
- ☐ Piste cyclable / pédestre Jean-Denis Vachon
- ☐ Passerelle du Portail d'entrée

Quelles sont vos demandes d'améliorations ou de modifications?

_____

_____

_____

_____

Question 9 : Autres que les infrastructures déjà mentionnées, aux questions 6-7 et 8, que devrions-nous ajouter ?

_____

_____

_____

_____

Question 10 : Afin de participer au tirage des prix et/ou au spectacle, merci de nous transmettre vos coordonnées :

Terminé!

Nom :_____

Adresse :_____

Ville/Localité :_____

Courriel :_____

Numéro de téléphone :_____

Pour plus d'informations : 418-567-2177 poste 1 ou loisirs@pointe-aux-outardes.ca

Samedi, le 21 septembre dès 13h00, des activités seront offertes gratuitement à toute la population afin de vous permettre d'essayer de nouvelles choses, de nouveaux loisirs.

Des confirmations sont encore à venir. Donc pour la programmation complète, elle sera disponible prochainement sur la page Facebook et sur le site web de la Municipalité.

Également en soirée, un spectacle intime autour d'un feu de camp aura lieu sur le terrain de balle. Des billets de spectacle seront remis à ceux qui auront rempli le sondage concernant la Politique de loisirs et de culture.

Vous désirez donner du temps pour cette journée! **Nous cherchons des bénévoles! Impliquez-vous! Pour informations : Joëlle Bernier, 418-567-2177 poste 1**

POLITIQUE FAMILIALE & MADA

PROCHAIN CAFE-VIENNOISERIES

Mardi, le 10 septembre au Centre des loisirs, dès 9h00, nous prendrons un café en échangeant sur l'alimentation et son nouveau Guide alimentaire Canadien avec la nutritionniste, Ellen Ward du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (CISSS de la Côte-Nord), avant d'aller cuisiner tous ensemble une collation santé!

Si vous avez des suggestions de sujet ou de thématique pour les cafés-viennoiseries, communiquer 418-567-2177 poste 1.

LE COMITE DE COURTOISIE AU VOLANT

Les inscriptions pour le concours, nouveaux membres au mouvement, **est prolongé jusqu'au 6 septembre**.

Inscrivez-vous en complétant le coupon d'inscription (disponible au bureau municipal ou au Centre des loisirs) et courez la chance de remporter $50 d'essence.

Le tirage aura lieu mercredi, le 11 septembre lors de la réunion du comité de la politique familiale/MADA.

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE CASSE-TÊTES, **300, 500 OU 1000 MORCEAUX ET PLUS.**

Si vous voulez vous départir d'un ou de plusieurs casse-têtes.

Communiquez au 418-567-2177 poste 1 ou à l'adresse suivante : loisirs@pointe-aux-outardes.ca

Merci d'avance!

PORTAIL D'ENTRÉE : C'est avec joie que nous constatons la participation et la réponse au Marché public tous les samedis depuis quelques semaines déjà !

Sachez que nous avons quelques kiosques encore disponibles pour location afin que vous, producteurs ou artisans de notre Municipalité, puissiez y prendre part. Pour plus d'informations ou réservations : 418-567-2203.

En terminant, voici des images de nos jeunes du Camp de jour de Pointe-aux-Outardes pour le mois d'août (7 semaines, sorties, 2 visites, des ateliers, des jeux, des moments cocasses et plusieurs souvenirs !).

Merci à tous d'avoir fait de cette année, un beau succès !

À l'an prochain !

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

VISITE DE TERRAIN : OBLIGATION DE RECEVOIR L'OFFICIER

- **Selon le Code Municipal à l'article 492**

SECTION III - DES BÂTIMENTS (visites des maisons)

492. Toute municipalité locale peut faire, modifier ou abroger des règlements pour autoriser ses officiers à visiter et à examiner, entre 7 et 19 heures, toute propriété mobilière et immobilière, ainsi que l'intérieur et l'extérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si les règlements y sont exécutés, pour vérifier tout renseignement ou pour constater tout fait nécessaire à l'exercice par la municipalité du pouvoir de délivrer un permis, d'émettre un avis de conformité d'une demande, de donner une autorisation ou toute autre forme de permission, qui lui est conféré par une loi ou un règlement et pour obliger les propriétaires, locataires ou occupants de ces maisons, bâtiments et édifices, à recevoir ses officiers et à répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution des règlements.
(C.M. 1916, a. 392; 1996, c. 2, a. 455; 2001, c. 35, a. 28.)

- **Selon le règlement #340-18 relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction.**

2.1.3 VISITE DES TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Dans l'exercice de ses fonctions, l'officier peut, entre 7 heures et 19 heures, visiter tout terrain et toute construction afin de s'assurer de l'observance des règlements d'urbanisme.

2.7 OBLIGATION DE RECEVOIR L'OFFICIER

Toute personne doit recevoir l'officier, lui donner toute l'information qu'il requiert et lui faciliter l'accès à toute partie du bâtiment et du terrain.

TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

RAMONAGE DE CHEMINEE

Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la prochaine période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.

Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids? Ce plaisir vient toutefois avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans.

Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de créosote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois).

Le Code national de prévention des incendies du Canada précise qu'une accumulation de plus de 3mm (1/8 po) de créosote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque potentiel d'incendie.

Source : https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/ramonage-de-cheminee-plus-quune-simple-affaire-de-brossage/

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES – PRÉPAREZ-VOUS !

La Municipalité **débutera** la vidange des fosses septiques, pour les résidences situées sur la **rue de Baie-Saint-Ludger**, et ce, à compter de **mardi, le 3 septembre.**

Par la suite, la Municipalité procèdera à celles **sur le chemin Principal.**

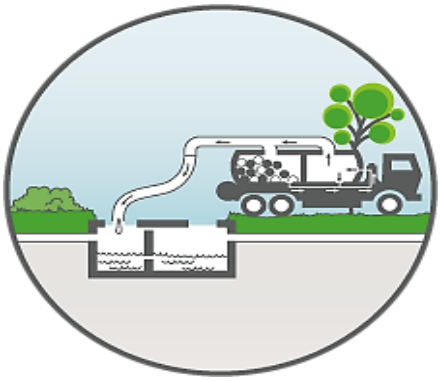

S'il y a lieu, veuillez, s.v.p., faciliter l'accès pour la vidange de votre fosse septique et identifier l'endroit des couvercles de votre installation septique. Tout capuchon ou couvercle, fermant l'ouverture de la fosse septique, doit être dégagé de toute obstruction et doit pouvoir être enlevé sans difficulté.

La vidange sera effectuée par la compagnie Sani-Manic Côte-Nord inc. sous la supervision d'un employé des travaux publics.

Si l'entrepreneur doit revenir sur les lieux parce que l'occupant a omis de préparer son terrain pour permettre de procéder à la vidange, les coûts occasionnés pour la visite additionnelle seront acquittés par l'occupant.

INFORMATION

Selon le règlement Q-2,r-22 (*Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*), il se doit de vider les deux (2) couvercles de la fosse septique afin de prolonger la durée de vie du champ d'épuration. Ainsi, nous vous encourageons à dégager les deux (2) couvercles de la fosse septique afin de s'assurer qu'elle soit complètement vidangée.

Merci pour votre bonne collaboration.

SOLUTION : JEU DES 7 ERREURS PAGE 7

1. L'oreille de gauche
2. Le ketchup qui tombe de la frite
3. La frite près du coude de gauche
4. Le ketchup dans le petit pot
5. Le bout du cure-dent près des frites
6. La laitue dans la pointe de sandwich de droite
7. La position de la salière et de la poivrière.

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du **1er juin au 15 octobre**, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de procéder au nettoyage de vos voitures, **soit : entre 18 h et 22 h** :

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

MATÉRIAUX DE REMPLISSAGE

Le service des travaux publics vous informe qu'il vous est possible d'obtenir des matériaux pour du remplissage amassés suite à divers travaux effectués dans la municipalité.

Pour ce faire, veuillez communiquer au 418-567-2203 afin que l'on puisse prendre vos coordonnées.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2019-2020 *(23 avril 2019 au 31 mars 2020)*

BÂTISSONS DU MIEUX-VIVRE

Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 $. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des défectuosités relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux défectuosités qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 $ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : *M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239*
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

POMPIERS VOLONTAIRES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES – RECRUTEMENT

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande et nous communiquerons avec vous.

Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

En cas d'urgence, composez le 9-1-1

CAPSULES DE PRÉVENTION INCENDIE

En cuisine, chaque huile et graisse a son utilisation!

On ne le dira jamais assez, en cuisine, il est primordial de garder un œil attentif sur ce que l'on fait chauffer, particulièrement lors de l'utilisation d'huiles ou de graisses.

En effet, chaque huile ou graisse a des propriétés uniques et une utilisation idéale.

Par exemple, Il est recommandé de consommer certaines huiles crues, d'autres sont idéales pour chauffer des aliments à la poêle ou au four tandis que quelques-unes seulement devraient être utilisées à haute température, pour la friture par exemple.

Il est alors primordial de savoir à quelle huile on a affaire!

De l'huile qui fume...

Lorsqu'une huile atteint une température trop élevée, de la fumée apparaît. Cette fumée indique que la matière grasse commence à se décomposer et à se dénaturer. Il est alors recommandé de diminuer la température de l'huile. Continuer de chauffer une huile qui fume peut augmenter la température de cette dernière suffisamment pour que des flammes apparaissent.

En effet, l'huile chauffée crée un mélange gazeux susceptible de s'enflammer à tout moment sous l'effet d'une source de chaleur. L'élément chauffant d'une cuisinière dégage une chaleur suffisante pour provoquer l'inflammation du mélange gazeux.

Cuisson à haute température

Certaines huiles supportent mal l'exposition à de hautes températures.

Pour faire chauffer ou sauter des aliments, il est important d'utiliser une huile qui résiste bien à la chaleur.

Quelques points de fumée critiques

Matières grasses	Températures critiques approx.
Beurre	130°C
Margarine	140°C
Végétaline	175°C
Huile d'olive	210°C
Huile de tournesol	210°C
Huile de soya	220°C
Huile d'arachide	220°C

À chaque huile son usage - Ce qu'il faut retenir, c'est que :

- Il est important de lire les étiquettes et de se renseigner sur l'utilisation de chacune des huiles;
- Seulement quelques huiles peuvent supporter de hautes températures;
- Une huile qui fume commence à se dégrader;
- Il est recommandé de diminuer la température d'une huile qui fume afin d'éviter l'apparition de flammes.

Source : https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/huile-graisse-cuisson.html

LA CHASSE ARRIVE À GRAND PAS !

C'EST BIENTÔT LA PÉRIODE DE LA CHASSE À L'ORIGNAL

Début septembre marque l'ouverture de la chasse à l'orignal. Cette période s'étend jusqu'au 20 octobre selon votre territoire de chasse (en haut du 50e parallèle ou la zone #18) et l'arme que vous utiliserez (arbalète, arc ou arme à feu).

Soyez prudents

À l'aube de cette période et afin de prévenir les incidents, la municipalité de Pointe-aux-Outardes rappelle à tous les chasseurs que la prudence est de mise lorsque vous chassez près des habitations.

Une mauvaise utilisation des armes pendant la période de la chasse peut entraîner des blessures importantes, voire mortelles. La décision de tirer doit être réfléchie et le chasseur doit s'assurer de bien avoir identifié sa cible avant de tenter d'abattre un gibier.

Source : https://mffp.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-chasse/permis-certificats/questions.asp

SERVICE DE DISPOSITION DE CARCASSES D'ORIGNAUX

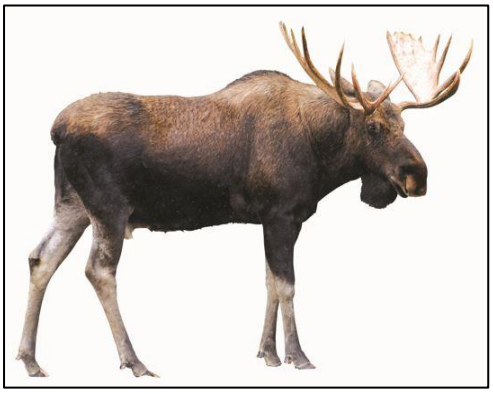

La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) offre le service de récupération des carcasses d'orignaux lors de la saison de la chasse.

À compter du **7 septembre et jusqu'au 16 novembre 2019**, les chasseurs de la Manicouagan pourront disposer de leurs résidus après débitage, gratuitement. **DANS DES SACS DE PLASTIQUE ÉTANCHES** aux endroits suivants :

- **À l'écocentre de Baie-Comeau** (800, avenue Léonard-E.-Schlemm) du mardi au samedi de 8h00 à 17h00.
- **Au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau** (5101, chemin de la scierie) du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30.

ATTENTION AUX LIGNES ÉLECTRIQUES

SI VOUS EFFECTUEZ DES TRAVAUX A L'EXTERIEUR

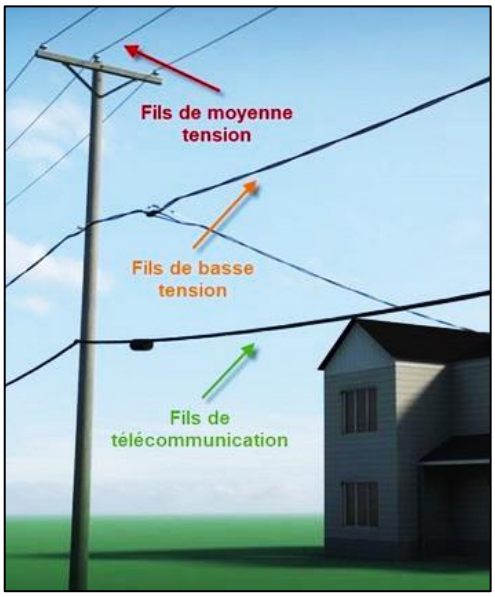

Il faut particulièrement se méfier des fils de moyenne tension. Ces fils sont situés au sommet des poteaux et sont souvent confondus avec les pare-foudre. Malgré leur apparence anodine et le fait qu'ils n'ont pas d'isolant, ces fils sont extrêmement dangereux !

Un peu plus bas que les fils de moyenne tension, on trouve les fils de basse tension. C'est à partir de ces fils que les maisons sont raccordées au réseau électrique. Le terme « basse tension » peut laisser croire que ces fils sont sans danger, mais ce n'est pas le cas. Ces fils peuvent transporter plusieurs centaines d'ampères, de quoi provoquer un grave accident.

Plus bas que les fils basse tension, on trouve de gros câbles recouverts d'une gaine isolante noire. Ce sont les fils de télécommunications, qui servent au téléphone et à la câblodistribution. Ils n'appartiennent pas à Hydro-Québec et ne présentent pas de risque électrique. Cependant, rien ne doit venir s'appuyer dessus.

Voici ce que vous devez toujours faire avant de grimper quelque part ou de manipuler un objet long :

1. Repérez s'il y a des fils à proximité.

2. Assurez-vous de ne rien approcher à moins de trois mètres d'un fil moyenne tension. (*Échelles, grues, échafaudages, perches pour piscine, scies, cerfs-volants et même jet d'eau en continu sont autant de choses que l'on doit tenir loin des fils électriques).*

3. Assurez-vous également que rien ne touche les fils basse tension (ce qui comprend les fils du branchement de votre résidence).

Source : http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1528/attention-aux-lignes-electriques-si-vous-effectuez-des-travaux-a-lexterieur/

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS

Pour prendre rendez-vous, pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8h30 et 11h45.**

Horaire du service : Municipalité de Pointe-aux-Outardes située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8h à 9h45

LES MOTS BROUILLÉS : OCÉAN

Débutant	Intermédiaire	Expert
OSSIOPN _____	DRUOLAPE _____	UTROTE _____
UQOHPE _____	CERAVH _____	SROME _____
LLIUGNAE _____	OEGNOLPN _____	RIAKAME _____
BARCE _____	ICÉRF _____	LUOME _____
LBASE _____	TTEUOME _____	OMUASN _____
AMLACR _____	RALUAPÉD _____	IHPUADN _____
ONACT _____	AETABU _____	AVRANL _____

RÉPONSE À LA PAGE 28

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T

La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (**S**avoir être **Q**uelqu'un d'**U**nique **A**ux yeux de **T**ous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 12 à 17 ans.

LES HEURES D'OUVERTURE SONT LES SUIVANTES :

Lundi :	18h00 à 21h30
Mardi :	18h00 à 21h00
Mercredi :	18h00 à 21h00
Jeudi :	15h00 à 21h30
Vendredi :	18h00 à 23h00

Responsable : Maryvonne Tremblay
Informations : 418-567-1202
Courriel : mdjlesquat@hotmail.com

ANNONCES ET PUBLICITÉS

Literie Déco & Matelas Rabai$

Nouveau magasin

Nous vendons : Lit, Matelas, Douillette, Drap
Oreiller, Sofa et Fauteuil inclinable, Divan Lit
Lit Ajustable Électrique & Lit Escamotable
Bianka Chassé & Jacques Houde
418-293-1750, 846 Rue Bossé

RÉPONSE MOTS BROUILLÉS DE LA PAGE 27

DÉBUTANT	INTERMÉDIAIRE
Poisson	Palourde
Phoque	Varech
Anguille	Plongeon
Crabe	Récif
Sable	Mouette
Calmar	Épaulard
Canot	Bateau

EXPERT

Tortue	Saumon	Narval
Morse	Dauphin	Makaire
Moule		

Centre de prévention du suicide Côte-Nord

« Prenez une minute, changez une vie»

Le 10 septembre 2019, Journée mondiale de la prévention du suicide

Le 10 septembre 2019 aura lieu la 17e Journée mondiale de la prévention du suicide (JMPS). Pour cette édition, le thème, soit « **Prenez une minute, changez une vie** », réfère à de nombreuses dimensions dont l'engagement citoyen en prévention du suicide. Chaque année, il y a 800 000 suicide dans le monde, dont 1 1000 au Québec. Nous invitons donc la population à prendre un instant et à poser une action pour faire une différence dans la vie d'un proche, d'un collègue, d'un voisin. Chacun et chacune, par de simples petits gestes, a le pouvoir de faire changer les choses.

Campagne #donneunsourire

Sur la Côte-Nord, nous avons choisi de mettre de l'avant l'idée qu'une petite attention peut définitivement améliorer la journée de quelqu'un. Afin d'appuyer nos propos et de donner l'exemple, nous mettrons en place, du 9 au 13 septembre prochain, une grande distribution de sourires sur l'ensemble du territoire. De cette façon, nous espérons créer une chaîne d'actions positives qui fera boule de neige et qui favorisera l'entraide et la communication dans la communauté.

Pour ce faire, des cartons arborant des sourires seront mis à la disposition des Nord-Côtiers et Nord-Côtières dans divers endroits publics. Ainsi, ces derniers pourront utiliser les sourires pour prendre des photos cocasses et publier le tout sur les réseaux sociaux accompagnés du mot-clic #donneunsourire. Des animations assorties seront également disponibles sur Facebook afin de faciliter la propagation du message.

L'ensemble de la population est invitée à « prendre une minute » pour faire circuler des sourires sur le web, mais aussi dans leur entourage. C'est grâce à la collaboration de tous que nous réussirons à « changer des vies ».

Une chandelle pour la cause

Cette année encore, l'Association québécoise en prévention du suicide invite la province à allumer une chandelle, le 10 septembre, afin de démontrer son appui à la prévention du suicide, son soutien aux nombreux endeuillés par suicide ou en souvenir d'un être cher.

Cette activité est devenue un rituel pour de nombreuses personnes touchées par la cause. Les moments de recueillement, surtout pour les endeuillés, font partie de ces temps d'arrêt nécessaires. Les photos de cette activité symbolique peuvent être partagées sur les réseaux sociaux avec le mot-clic ***#unechandellepourlacause***.

Gladys Tremblay, directrice générale
Centre de prévention du suicide Côte-Nord

FÊTE GOURMANDE

Le Cercle de Fermières de Ragueneau vous invite à sa fête gourmande.

Samedi 21 septembre 2019
de 13 h à 16 h 30
au Centre communautaire Édouard-Jean,
10, rue des Loisirs à Ragueneau

Invités :

Domaine Côte du Nord
La Sucrerie rustique
Les Délices de Michèle
Les Jardins de Carmanor
Argile Eau Mer
La Boite à Fleurs

Madeleine Poster/MyWall.com
Getty Stock

Où :
Salle Edouard-Jean de Ragueneau

7 à 8 exercices par atelier, en groupe et individuel

Il en coûte seulement votre désir de vous dépasser de vous exprimer et de travailler votre confiance

LE MERCREDI 9 OCTOBRE 2019

DE 19H00 A 20H30

1ER ATELIER EXPRESSION THEATRE EDUCATIF

Disponible grâce au partenariat suivant : maison des jeunes La Boîte - CISSSCN– municipalité Ragueneau - Centre communautaire pour les aînés - école St-Marie

Pour qui :

11 à 99 ans de partout sur la péninsule

Pour inscription ou information :

Jean-Pierre Simard, organisateur communautaire
418-567-2274, poste 282011 aussi 567-2910
ou
Page Facebook : Jean-Pierre Simard Organisateur communautaire

VOUS POUVEZ VENIR VOUS INSCRIRE SUR PLACE

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
Québec

Bienvenue !

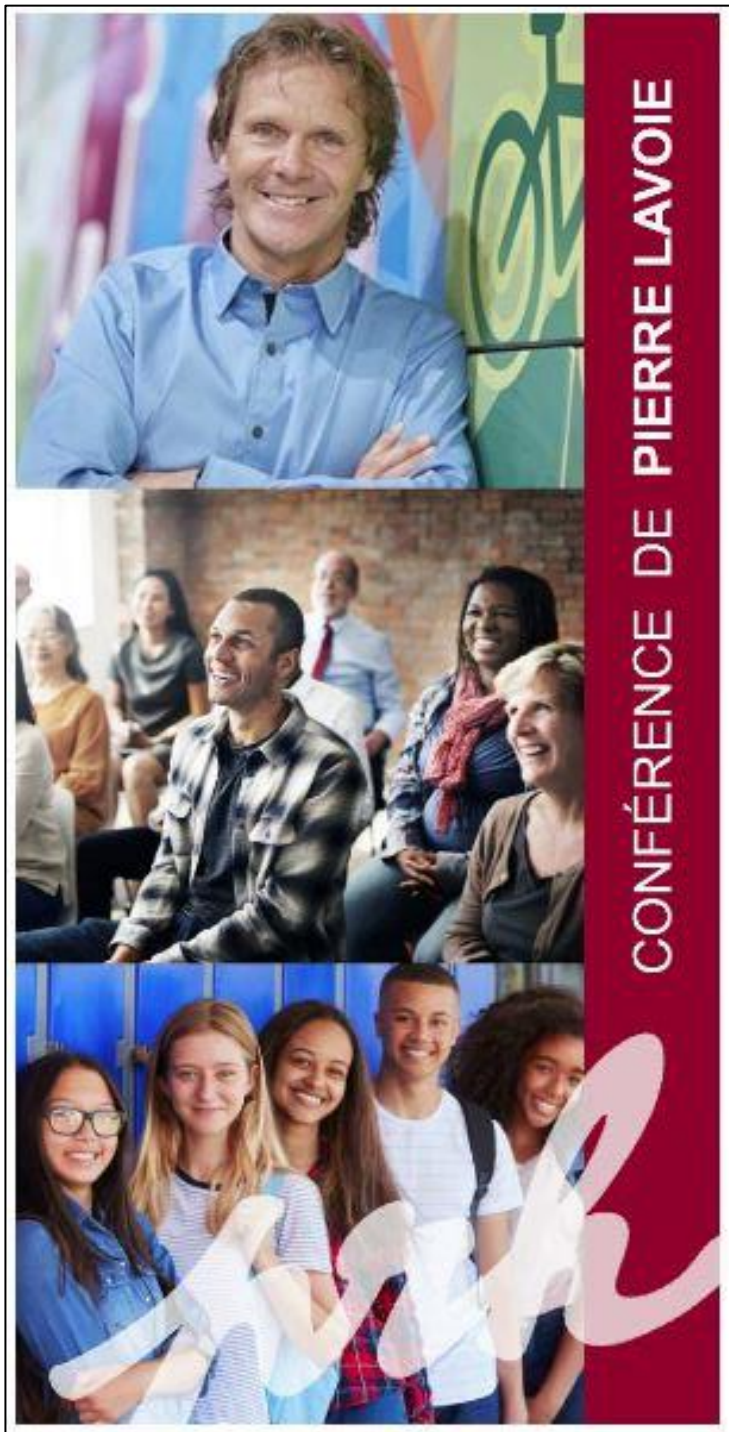

UN ÉVÉNEMENT POUR TOUTE LA FAMILLE !

« Les mêmes chances pour tous de se développer : valoriser l'unicité de chaque enfant »

Formation PRH est fier de vous convier à sa nouvelle conférence en collaboration avec Pierre Lavoie, conférencier

infos sur l'événement

Jeudi, 10 octobre 2019
18 h 30 à 20 h 30

Amphithéâtre Jean-L'Heureux
(CEGEP de Baie-Comeau)
537, boulevard Blanche
Baie-Comeau QC G5C 2B2

Venez en famille et bénéficiez ainsi de tarifs préférentiels !

Prix individuel : 30 $
Prix famille : 50 $

(Deux adultes ou plus de la même famille)

Les enfants âgés de 6 à 17 ans accompagnés de leurs parents seront admis gratuitement.

Pour inscriptions : www.prh-quebec-canada.com

Un événement présenté par

Personnes-contacts

Joanne Daneau : (418) 378-4065 daneau.joanne@prh-qc.ca
Eliette Deroy : (418) 296-2044 deroy.eliette@prh-qc.ca

Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

BINGOS RÉGULIERS À TOUS LES JEUDIS à 19 h 30

Spécial bingo le 1er jeudi de chaque mois : total des prix 3 600$

Livret : 10$ Bonanza : 1$

	Régulier	Spécial
TOTAL DES PRIX :	**3 200$**	**3 600$**

	CARTE	PRIX	PRIX
1-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	bleu	200 $	200$
2-tour en T⊥ : en haut ou en bas	orange	250 $	250$
3-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	vert	200 $	200$
4-tour du FREE	jaune	250 $	250$
Bonanza : 3 bingos sur la même carte		**300 $**	**400$**
5-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	rose	200 $	200$
6-tour en X	grise	250 $	250$
7-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles,	olive	200 $	200$
8-tour : 1e carte pleine	**brun**	**1 000 $**	**1 200$**
2e carte pleine	**brun**	**350 $**	**450$**

Réclamation des prix : Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 9 h à midi** et **du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h et le jeudi de 8 h 30 à 19 h 30**.

Points de vente :

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik
Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4e rue, Parc Langlois, au Marché du Centre
Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418-567-2650)

MATIÈRES RÉSIDUELLES
CALENDRIER 2019

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

Lundis : Ordures **Vendredis : Recyclage**

Lundi, le 2 septembre : Installation fermée

Lundi, le 14 octobre : Installation fermée

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS **MON BAC BLEU?**

PAPIER ET CARTON

- Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ⊘ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 7

- Bouteilles
- Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- Bouchons et couvercles de plastique
- ⊘ 6
- ⊘ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- Bouteilles, contenants, pots
- ⊘ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- Boîtes de conserve, couvercles
- Cannettes métalliques et en aluminium

<u>Écocentre de Baie-Comeau</u> (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

<u>Magasin de réemploi phase 2</u> :
du mardi au samedi de 9h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

TABLE DES MARÉES

VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0256	**4.1**	13.5	**16**	0303	**3.3**	10.8
	0915	**−0.2**	−0.7		0911	**0.4**	1.3
SU	1521	**3.6**	11.8	MO	1520	**3.2**	10.5
DI	2126	**−0.2**	−0.7	LU	2124	**0.3**	1.0
2	0342	**3.9**	12.8	**17**	0335	**3.2**	10.5
	0956	**−0.1**	−0.3		0938	**0.4**	1.3
MO	1606	**3.7**	12.1	TU	1550	**3.2**	10.5
LU	2215	**−0.1**	−0.3	MA	2158	**0.4**	1.3
3	0429	**3.6**	11.8	**18**	0407	**3.1**	10.2
	1038	**0.1**	0.3		1006	**0.5**	1.6
TU	1651	**3.6**	11.8	WE	1623	**3.2**	10.5
MA	2306	**0.1**	0.3	ME	2234	**0.5**	1.6
4	0517	**3.3**	10.8	**19**	0442	**2.9**	9.5
	1122	**0.3**	1.0		1038	**0.6**	2.0
WE	1740	**3.4**	11.2	TH	1658	**3.1**	10.2
ME				JE	2314	**0.6**	2.0
5	0002	**0.4**	1.3	**20**	0519	**2.7**	8.9
	0608	**2.9**	9.5		1113	**0.7**	2.3
TH	1209	**0.6**	2.0	FR	1738	**3.0**	9.8
JE	1833	**3.2**	10.5	VE			
6	0108	**0.7**	2.3	**21**	0003	**0.8**	2.6
	0706	**2.6**	8.5		0604	**2.5**	8.2
FR	1305	**0.9**	3.0	SA	1155	**0.9**	3.0
VE	1935	**3.0**	9.8	SA	1828	**2.9**	9.5
7	0229	**0.9**	3.0	**22**	0106	**1.0**	3.3
	0818	**2.3**	7.5		0703	**2.3**	7.5
SA	1415	**1.0**	3.3	SU	1253	**1.0**	3.3
SA	2049	**2.9**	9.5	DI	1934	**2.9**	9.5
8	0354	**0.9**	3.0	**23**	0229	**1.0**	3.3
	0941	**2.2**	7.2		0823	**2.2**	7.2
SU	1533	**1.1**	3.6	MO	1413	**1.1**	3.6
DI	2208	**2.9**	9.5	LU	2053	**2.9**	9.5

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
9	0505	**0.9**	3.0	**24**	0355	**0.9**	3.0
	1056	**2.3**	7.5		0950	**2.3**	7.5
MO	1644	**1.0**	3.3	TU	1539	**1.0**	3.3
LU	2315	**3.0**	9.8	MA	2212	**3.1**	10.2
10	0559	**0.8**	2.6	**25**	0502	**0.7**	2.3
	1153	**2.4**	7.9		1101	**2.5**	8.2
TU	1741	**0.8**	2.6	WE	1652	**0.7**	2.3
MA				ME	2318	**3.4**	11.2
11	0007	**3.2**	10.5	**26**	0555	**0.4**	1.3
	0643	**0.6**	2.0		1156	**2.8**	9.2
WE	1236	**2.6**	8.5	TH	1753	**0.4**	1.3
ME	1828	**0.7**	2.3	JE			
12	0050	**3.3**	10.8	**27**	0014	**3.6**	11.8
	0718	**0.5**	1.6		0641	**0.1**	0.3
TH	1313	**2.8**	9.2	FR	1244	**3.2**	10.5
JE	1908	**0.5**	1.6	VE	1846	**0.1**	0.3
13	0126	**3.3**	10.8	**28**	0104	**3.8**	12.5
	0749	**0.4**	1.3		0724	**−0.1**	−0.3
FR	1347	**2.9**	9.5	SA	1329	**3.5**	11.5
VE	1944	**0.4**	1.3	SA	1935	**−0.2**	−0.7
14	0159	**3.4**	11.2	**29**	0151	**3.9**	12.8
	0818	**0.4**	1.3		0805	**−0.2**	−0.7
SA	1419	**3.0**	9.8	SU	1412	**3.8**	12.5
SA	2018	**0.4**	1.3	DI	2023	**−0.3**	−1.0
15	0232	**3.4**	11.2	**30**	0236	**3.9**	12.8
	0844	**0.4**	1.3		0845	**−0.2**	−0.7
SU	1449	**3.1**	10.2	MO	1455	**3.9**	12.8
DI	2051	**0.3**	1.0	LU	2109	**−0.3**	−1.0

COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR

MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203
Télécopieur : 418-567-4409
Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca
www. pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police : 911
Bibliothèque municipale (lundi soir) : 418-567-2281poste 5109
Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557
Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557
Maison des jeunes : 418-567-1202
CLSC : 418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h	13h à 16h30
Mardi	7h45 à 12h	13h à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h	13h à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h	13h à 16h30
Vendredi	8h à 12h	Fermé

DATE DE TOMBÉE
PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans le Cacardeur - édition d'octobre 2019 est **vendredi, le 20 septembre à midi.**